

INFO PRESSE 29 09 2017

En octobre, 2 événements autour de la réduction des déchets et de l'économie circulaire

Séminaire de préparation de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)

3 octobre 2017 – Palais des Congrès d'Ajaccio

Coordonnée par l'ADEME et ses partenaires du 18 au 26 novembre 2017, la 9^{ème} édition de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) a pour objectif de sensibiliser tout un chacun à la nécessité de réduire les déchets produits et de donner les clés pour agir au quotidien.

En 2016, ce sont plus de 40 initiatives en Corse qui ont permis au grand public, aux collectivités, aux entreprises et aux associations de participer à ce moment fort de mobilisation pour la réduction des déchets.

C'est dans ce cadre que la direction régionale de l'ADEME en Corse organise une **demi-journée d'échanges sur la réduction des déchets et la préparation de la SERD 2017**.

Le mardi 3 octobre 2017 à partir de 9h00 au PALAIS DES CONGRES d'Ajaccio

L'objectif de ces échanges est de sensibiliser et d'informer tous les publics à la prévention des déchets et de relayer La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) sur tout le territoire.

Collectivités, entreprises, associations témoigneront de leurs actions en faveur de la réduction des déchets, cette ½ journée se clôturera autour d'un buffet.

A ce jour, plus de 50 personnes sont d'ores et déjà inscrits à ce séminaire, témoignant d'une mobilisation certaine des acteurs corses, dans un contexte nécessitant la mobilisation de tous les acteurs en faveur de la réduction des déchets

La SERD du 18 au 26 novembre 2017 :

L'objectif de la Semaine est de sensibiliser tout un chacun à la nécessité de réduire la quantité de déchets générée et donner des clés pour agir au quotidien aussi bien à la maison, au bureau ou à l'école, en faisant ses achats ou même en bricolant.

Le concept de la Semaine est basé sur la **prévention des déchets** c'est-à-dire avant que ce dernier ne soit produit, car **le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !**

La prévention des déchets c'est donc agir pour ne pas produire les déchets en **consommant mieux** (consommation de produits peu emballés, écolabellisés), en **produisant mieux** (production de produits éco-conçus), en **prolongeant la durée de vie des produits** (réparation et don) et en **jetant moins** (compost par exemple) !

La Semaine s'adresse aussi bien aux administrations et collectivités, aux associations, qu'aux scolaires et au grand public. **Tout le monde peut agir !**

Inscriptions et idées d'animation sur <http://www.serd.ademe.fr/>



PROGRAMME

Accueil café à partir de 9 h00

CONTEXTE REGIONAL 9h30 – 11h

- Le contexte régional de la prévention des déchets
- Le bilan de la SERD 2016 et les enjeux de la SERD 2017

RETOUR D'EXPERIENCES SUR DES ACTIONS DE LA SERD 2016 ET DE LA PREVENTION DES DECHETS 11h – 12 h30

- Les actions de sensibilisation au tri, au suremballage et au compostage de la **Communauté de Communes Fium'orbu Castellu**.
- Le compostage en pied d'immeuble et à la promotion du broyage des déchets verts sur la commune d'AFA - **CPIE** (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Ajaccio.
- La réduction des déchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les hôtels, dans le cadre du projet « Rispettu Hôtellerie durable », lauréat des Trophées de la SERD 2016 – **UMIH Corsica**.
- Les actions de prévention des déchets « Eco-Scola » et actions de promotion de réemploi – **SYVADEC**
- L'accompagnement de restaurants privés dans la meilleure gestion de leurs biodéchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire par le **cabinet AMIC**.

ECHANGES ET CONCLUSIONS DE LA ½ JOURNEE - 12h 30





L'économie circulaire et son application en Corse

10 OCTOBRE 2017 – Hôtel Consulaire de la CCI de Bastia

L'économie circulaire est un modèle qui est axé sur une absence de gaspillage, une augmentation de l'utilisation des ressources tout en diminuant les impacts environnementaux et qui est basé également sur la création de valeur (produits, services, modèles d'affaire...).

L'économie circulaire met ainsi l'accent sur de nouveaux modes de conception, production et de consommation, le prolongement de la durée d'usage des produits, l'usage plutôt que la possession de bien, la réutilisation et le recyclage.

Pour favoriser la naissance de projets d'économie circulaire, une coopération entre tous les acteurs d'un territoire est indispensable.

C'est dans ce contexte que la CCI de Bastia et de la Haute-Corse et l'ADEME, dans le cadre de la convention de partenariat qui les lie, organisent une rencontre sur le thème de l'économie circulaire :

Le Tour de France de l'économie circulaire
Le mardi 10 octobre 2017
de 13h30 à 17h30
à l'Hôtel Consulaire- CCI de Bastia

A l'initiative de CCI France, les « Tours de France en CCI » sont des rencontres organisées par les CCI Territoriales sous forme de tables rondes qui sont propices aux échanges autour d'actions concrètes d'acteurs locaux, régionaux et nationaux.

Commenté [FC1]: A jouter le programme de la demi-journée à Bastia

Commenté [FC2]: Ajouter les contacts presse ADEME + CCI

PROGRAMME

13h45 Allocution de bienvenue par Jean Dominici, Président de la CCI de Bastia

14h L'économie circulaire au cœur des territoires

- Les leviers de l'économie circulaire dans les territoires : François-Michel LAMBERT, Président de l'Institut national de l'économie Circulaire
- Mise en œuvre de l'économie circulaire en Corse : ADEME
- Stratégie régionale en matière d'économie circulaire : OEC /ADEC
- Retours d'expérience dans les territoires
 - Economie circulaire à l'échelle d'une zone d'activité : Sandra Mazzoni et Pierre de Rocca Serra, Communauté de Communes Calvi Balagne
 - Mise en œuvre d'une démarche globale d'économie circulaire : Laure Prieur, Communauté de Communes Fium'Orbu Castellu
 - Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte : Audrey Scoffoni, Communauté d'Agglomération de Bastia

15h30 Comment intégrer l'économie circulaire dans le modèle économique de l'entreprise ?

- Les leviers de l'économie circulaire pour les entreprises : François-Michel LAMBERT, Président de l'Institut national de l'économie Circulaire
- Eco-conception de service : Marie-Claire Gaddoni, Riva Bella
- Ecologie Industrielle Territoriale en zone d'activité : Jean-Pierre Fontana et Antoine Carles, Association ASPASIE
- Création d'une filière de recyclage : Jacques Carava, A Casa Nustrale

16h30 Economie circulaire et Economie Sociale et Solidaire : Jean-Michel Miniconi, CRESS Corsica

Contact presse ADEME : Valérie NOEL/ 06 14 69 66 79 - Contact presse CCI 2B : Julie PROSPERI/ 06 74 90 42 43

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr ou suivez-nous sur [@ademe](https://twitter.com/ademe)